



candidature jusqu'au mercredi 1er décembre 2021

# Appel à candidature : Résidence de Création poétique et EAC à Saint-Etienne

Labellisée "Ville en poésie", pour son soutien à la création en poésie et son engagement pour encourager les pratiques culturelles liées à la poésie, la ville de Saint-Étienne propose une résidence "création poétique et éducation artistique et culturelle" en lien avec la manifestation nationale "Le Printemps des poètes 2022".

Télécharger l'appel à candidature complet (PDF) en bas de cet article.

La résidence de création poétique est financée par le ministère chargé de la Ville et du Logement et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse dans le cadre de la labellisation du quartier Tarentaize Beaubrun "Cité Éducative".

Le label "Cité Éducative" permet de qualifier ce territoire de « haute qualité éducative » et ses partenaires impliqués d'« alliance éducative locale » qui partagent les valeurs éducatives et républicaines de ce projet.

Peut faire acte de candidature tout poète :

- Francophone résidant en France maîtrisant l'usage oral et écrit de la langue française ;
- Ayant à son actif une production et être en mesure de s'impliquer pleinement dans des actions de médiation ;
- Le dossier de candidature est à transmettre avant le 1er décembre 2021 à l'attention de Julie Boucherot par courrier électronique à l'adresse suivante : [julie.boucherot@saint-etienne.fr](mailto:julie.boucherot@saint-etienne.fr).